

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Canton de Low tenue au 4C, chemin D'Amour (Salle Héritage) le **5 septembre 2023** à 19 h 00

Présidée par la mairesse Carole Robert

Sont présents

Joanne Mayer
Maureen Rice
Maureen McEvoy
Luc Thivierge
Lee Angus
Ghyslain Robert

Absent

Joanne Mayer

Sont aussi présents

Sandra Martineau, Directrice générale et greffière-trésorière
Valérie Lemieux, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Ouverture de la séance

La Mairesse, Carole Robert, présidente de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte ; il est 19 h 00.

2023-142

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour de la rencontre :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du concept parc exercice multi générationnel
3. 1^{er} Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux
5. **Administration**
 - 5.a) Liste des factures à payer
 - 5.b) Autorisation signature – solution téléphonique
 - 5.c) Contribution – Marche du rein de maniwaki
6. **Sécurité publique**
N/A
7. **Travaux publics**
 - 7.a) Barre de défilement signalisation – Camionnette F250 2023 travaux publics
8. **Hygiène du milieu**
N/A
9. **Urbanisme**
N/A
10. **Loisirs, culture et communication**
 - 10.a) Appel d'offres 2023-701-002 – Conception, fourniture et installation d'un terrain d'exercices multigénérationnel
11. **Correspondance, documents et information**
12. **2^e période de questions**
13. **Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Maureen Rice

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Présentation du concept parc exercice multi générationnel

La présentation débute à 19 h 01 et se termine à 19 h 06.

Adopté à l'unanimité

IL EST PROPOSÉ PAR Ghyslain Robert
APPUYÉ DE Luc Thivierge

ET résolu que ce conseil municipal autorise le remplacement du système téléphonique pour une solution nuagique au coût de 210.00 \$ plus taxes par mois pour une période de 66 mois de la compagnie MDL Télécom;

Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la Municipalité de Canton de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

2023-146

Contribution – Marche du rein de Maniwaki

Attendu que la Marche du rein de Maniwaki aura lieu de 10 septembre prochain et qu'une demande d'appui a été transmise à la municipalité ;

Attendu que les besoins en dialyse sont de plus en plus grands et ainsi que les personnes atteintes de problèmes rénaux ;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Thivierge
APPUYÉ DE Ghyslain Robert

ET résolu que ce conseil municipal autorise le versement d'une contribution de 100 \$ à la Marche du rein de Maniwaki.

Les fonds seront pris à même le poste 02-701-90-970, subvention municipale.

Adopté à l'unanimité

SÉCURITÉ PUBLIQUE

N/A

TRAVAUX PUBLICS

2023-147

Barre de défilement signalisation – Camionnette F250 2023 travaux publics

Attendu que la résolution 2023-081, adopté le 1^{er} mai 2023, autorisait l'achat d'une camionnette Ford F250 pour le service des travaux publics ;

Attendu que pour des raisons de sécurité, la camionnette devrait être équipé d'une barre de défilement pour la signalisation;

Attendu que le Groupe CLR (Exel radio) a soumis une offre pour un back rack, une barre de défilement de signalisation et l'installation au montant de 2 940.50\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghyslain Robert
APPUYÉ DE Maureen Rice

ET résolu que ce conseil municipal

- Autorise l'achat et l'installation du back rack et de la barre de signallement du Groupe CLR (Exel Radio) pour un montant de 2 940.50 \$ plus taxes.
- Autorise un emprunt au fonds de roulement de 3 088 \$ remboursable sur une période de 5 ans.

Adopté à l'unanimité

HYGIÈNE DU MILIEU

N/A

Lee Angus
Carole Robert

Adopté sur division

CORRESPONDANCE

Documents, correspondance et information

N/A

2^e Période de questions

La période de questions débute à 19 h 46 et se termine à 20 h 10.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.



Carole Robert
Mairesse



Sandra Martineau
Directrice générale et greffière-
trésorière

« Je, Carole Robert, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».